

Conférence de presse annuelle de Swissmem du 24 février 2021 à Zurich

« Le Conseil fédéral doit assumer ses responsabilités - l'industrie a besoin de perspectives »

Exposé de Martin Hirzel, président de Swissmem

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite, moi aussi, la bienvenue à la conférence de presse annuelle de Swissmem. Certains d'entre vous se souviennent peut-être de moi alors que j'étais le CEO d'Autoneum. Voici que je m'adresse pour la première fois à vous en tant que président de Swissmem. Ces deux « mandats » ne sont pas comparables puisqu'après une carrière dans les activités opérationnelles de plus de vingt ans au service des entreprises industrielles suisses, je voulais changer de perspective. J'ai envie de m'investir activement en faveur de notre branche, de lui donner des impulsions et de contribuer à son développement. J'ai l'intention de m'engager à ce que la production de l'industrie suisse reste rentable à l'avenir. Il en vaut la peine, car l'industrie MEM est importante pour notre pays. Non seulement par le fait qu'elle offre aujourd'hui des emplois pour environ 320 000 personnes et qu'elle forme 20 000 apprentis. Elle représente aussi une pièce essentielle du puzzle lorsqu'il s'agit de trouver des réponses aux défis de notre temps. En effet, tout comme les innovations en matière de vaccins permettront de sortir de la pandémie, les innovations de l'industrie contribueront à lutter contre le changement climatique. En ce qui concerne mon mandat de président, j'en tire les conclusions suivantes :

- Pour que l'industrie puisse assumer ces responsabilités à l'avenir, elle doit rester performante en matière d'innovation. Pour cela, elle a besoin de spécialistes qualifiés à tous les niveaux. Dans ce contexte, on ne pense trop souvent qu'aux diplômés des hautes écoles. Les spécialistes professionnels jouent un rôle tout aussi significatif et sont bien plus importants d'un point de vue quantitatif. Je veux donc renforcer le système de la formation duale. Pour bien des adolescents, l'apprentissage est la voie royale idéale. Personnellement, j'ai accédé à la vie professionnelle par le biais d'un apprentissage. Les métiers industriels en particulier offrent un potentiel de développement très intéressant. Pour augmenter l'attractivité de ces métiers et leur donner une structure d'avenir, trois projets de réforme importants sont actuellement en cours, que je soutiens entièrement.
- Dans ce contexte, je tiens également à encourager davantage de femmes à s'engager dans l'industrie. Tout au long de ma carrière, j'ai recruté des femmes qualifiées qui ont assumé avec succès des rôles de direction dans des entreprises industrielles. Je pense qu'il est important que nous considérions la diversité comme une qualité à tous les niveaux de l'entreprise. Il vaut la peine de s'engager dans ce sens étant donné que les équipes mixtes sont plus performantes.
- La numérisation est une priorité. J'ai toujours essayé d'améliorer l'efficacité de la production et de l'administration à l'aide d'outils et de processus numériques. La numérisation est présente dans l'industrie MEM suisse. Près de 70% des entreprises ont déjà réalisé des projets liés à l'industrie 4.0. Cependant, le potentiel inexploité est encore important. Notamment lorsqu'il s'agit de créer une valeur ajoutée pour les clients au moyen de solutions numériques.
- Finalement, les conditions-cadres en matière de politique économique me tiennent à cœur. J'ai vécu et travaillé plus de 10 ans à l'étranger. C'est à cette époque, au plus tard, que j'ai commencé à apprécier le modèle suisse, à savoir une combinaison d'une économie ouverte, d'un

esprit d'entreprise profond, d'un droit du travail libéral, d'un partenariat social qui fonctionne et d'une aide sociale performante. Je suis motivé à m'engager en conséquence.

Le fait d'être à la tête de Swissmem me donne la possibilité de mettre en lumière tous ces points. Swissmem est une association de haut niveau qui occupe des spécialistes professionnels qualifiés. Elle remplit une fonction importante aux interfaces entre les entreprises, la politique, l'administration, la recherche et les institutions de formation. De plus, Swissmem offre d'excellentes prestations de services à ses entreprises membres. Un exemple : au plus fort de la pandémie du corona, Swissmem a donné jusqu'à 700 conseils en matière de droit du travail par semaine à ses entreprises membres.

Porter la durée d'indemnisation en cas de chômage partiel à 24 mois

Voici qui m'amène à la situation actuelle. À court terme, l'industrie MEM doit elle aussi trouver un moyen de sortir de la crise. Stefan Brupbacher vient de vous donner un aperçu de la situation de l'industrie MEM sur la base des derniers chiffres. Comparés aux branches qui ont été contraintes de fermer, les effondrements peuvent sembler modérés chez nous. Cependant, il ne faut pas les sous-estimer. Le recul de 11% des exportations de marchandises se traduit par une diminution du volume généré de 7,6 milliards de francs. Ceci ne se laisse pas compenser du jour au lendemain. De plus, il s'agit-là de valeurs moyennes. Les entreprises ne sont pas toutes touchées de la même façon par la pandémie. Prenons par exemple la situation des fournisseurs des différents domaines liés à la technique médicale et à l'industrie automobile qui a évolué positivement au cours du second semestre 2020. Contrairement à cela, les fabricants traditionnels de biens d'équipement, tels que les machines-outils et les machines-textiles, ont connu une année sombre avec un effondrement du chiffre d'affaires pouvant atteindre 60%. Plus la pandémie durera, plus il sera probable que les entreprises MEM devront également avoir recours à de l'aide.

Par conséquent, nous exigeons de **porter la durée maximale du droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail à 24 mois**. Au début de 2020, certaines entreprises MEM devaient déjà avoir recours à la possibilité du chômage partiel en raison de la faible demande de biens d'investissement au niveau mondial. De nombreuses entreprises industrielles atteindront la durée d'indemnisation maximale actuelle de 18 mois au milieu de l'année 2021. Pour éviter de nouveaux licenciements en raison de la pandémie, la durée maximale d'indemnisation doit être portée à 24 mois. Nous attendons également que l'obligation du télétravail soit transformée en une recommandation de télétravail.

De plus, j'attends de la part de la Confédération et des cantons : une **campagne de vaccination rapide à l'échelle nationale ainsi qu'un plan de sortie du confinement basé sur des critères clairs**. Je plaide pour la vaccination rapide des groupes à risque. Cela fait, le risque d'hospitalisation et de décès sera considérablement réduit. C'est une condition préalable à la levée du confinement par étapes raisonnables. Dès qu'une quantité suffisante de vaccins sera disponible pour toutes les personnes désireuses de se faire vacciner, ces dernières pourront bénéficier de libertés supplémentaires. Elles ne devraient par exemple pas présenter de résultat négatif au test actuel pour entrer en Suisse ou bénéficieraient d'un accès illimité aux manifestations, aux foires, aux restaurants et aux installations culturelles. À mon avis, cette possibilité de différenciation est raisonnable. Elle incite à la vaccination et nous évite des discussions sur une obligation de se faire vacciner. Pour l'industrie MEM, un certificat de vaccination infalsifiable et utilisable à l'échelle internationale est également d'une importance capitale. Avec une part d'exportation de près de 80%, le personnel de service, les monteurs, les techniciens ainsi que le personnel de la vente doivent pouvoir se déplacer. Il sera possible de lever complètement les restrictions une fois que l'immunité de groupe sera atteinte. Du fait que le virus ne cessera de muter, il nous accompagnera probablement encore pendant des années. La Confédération doit donc tirer les enseignements nécessaires afin qu'à l'avenir les campagnes de vaccination puissent être réalisées rapidement.

L'industrie MEM mise sur un accord-cadre

Mesdames et Messieurs. Pour terminer, j'aimerais aborder un autre sujet politique qui devient de plus en plus actuel : l'accord-cadre bilatéral avec l'UE. Déjà en début d'année 2019, Swissmem s'était clairement prononcée en faveur de cet accord. Dans ce contexte, Swissmem avait demandé des éclaircissements sur trois points, qui ont ensuite été repris par le Conseil fédéral. Permettez-moi de vous présenter mon point de vue sur les discussions qui ont lieu actuellement dans la société :

- Dans l'industrie MEM, la part d'exportation de l'UE se situe à 55%. L'UE est donc de loin le marché de vente le plus important. Les accords bilatéraux et donc l'accès sectoriel au marché intérieur de l'UE sont essentiels pour l'industrie. Il est important de préserver cet accès dans sa qualité actuelle et de le développer davantage. Pour cela, nous avons besoin d'un accord-cadre.
- Nous soutenons la position du Conseil fédéral en ce qui concerne les clarifications sur les trois points bien connus. Le fait que ces discussions avec l'UE ont enfin lieu et pourraient être conclues dans les semaines à venir est réjouissant.
- Pour cela, le Conseil fédéral doit pouvoir travailler calmement. Les discussions lancées par les opposants ces dernières semaines sont prématurées. À mon avis, leur seul but est de discréditer d'avance le résultat des clarifications. Sans oublier qu'elles affaiblissent ainsi la position de négociation du Conseil fédéral.
- Dans ce contexte, il est décevant que les opposants n'aient pas encore présenté un concept alternatif viable. Le fait de faire référence à l'accord entre la Grande-Bretagne et l'UE fait preuve d'ignorance car il ne représente pas une alternative réaliste. Au fond, cet accord n'est autre qu'un accord de libre-échange classique. Il prévoit notamment l'exonération des taxes douanières sur les importations agricoles. Au niveau de la politique intérieure, un tel accord n'aurait absolument aucune chance en Suisse. Par rapport au statu quo, un accord de libre-échange de ce genre constituerait un recul considérable pour l'industrie. Elle perdrait la reconnaissance mutuelle des homologations techniques. La libre circulation des personnes, importante également pour l'industrie et de nombreuses autres branches, serait également éliminée. Et ce après que la population suisse a clairement exprimé en septembre dernier avec plus de 60% des votes, sa volonté de maintenir la libre circulation des personnes.

Je suis conscient que certains représentants des entreprises membres de Swissmem considèrent l'accord-cadre de manière critique. Nous avons cherché le dialogue avec eux. En outre, Swissmem a organisé des webinaires pour informer les entreprises membres sur le contenu du projet de l'accord, pour répondre aux questions et pour expliquer notre position. Il est évident que les opinions peuvent différer. Mais j'insiste sur le fait que le moment n'est pas encore venu de faire une évaluation finale de l'accord-cadre. Laissons la négociatrice et le Conseil fédéral faire leur travail calmement. Dès que le résultat concernant les clarifications sera disponible, alors le moment sera venu de procéder à une discussion approfondie et globale des avantages et des inconvénients de l'accord, ainsi que de la question de la souveraineté. Le Conseil de Swissmem procédera ensuite à une évaluation globale et se positionnera définitivement. Je serais heureux que la population ait finalement le dernier mot concernant l'accord-cadre.

Je vous remercie de votre attention.

Pour de plus amples renseignements :

Swissmem Communication
Pfungstweidstrasse 102, CH-8037 Zurich
Tél. 044 384 41 11 / fax 044 384 42 42
E-mail : presse@swissmem